juin 2000 • N° 1

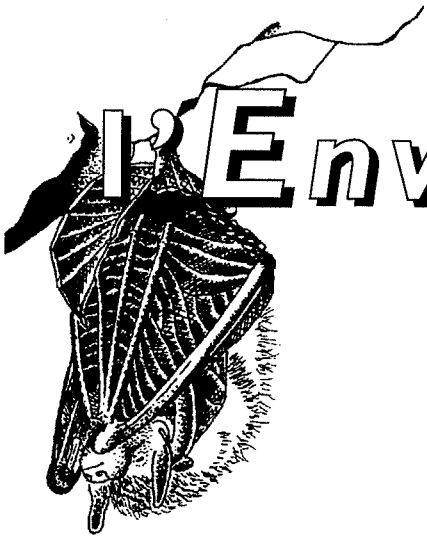

L'Envol des chiros

Bulletin de liaison du groupe chiroptères de la S.F.E.P.M.
Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères.

S F E P M

Un bulletin spécifique pour 2000

A l'heure où le Plan de Restauration des Chiroptères démarre pour lancer des actions d'études et de protection avec l'aide du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement d'ici à 2003, ce projet de bulletin a été pensé afin d'assurer une diffusion de l'information régulière entre chaque bulletin de liaison de la SFEPM (février-mars et août-septembre) en direction de l'ensemble des membres du groupe chiroptères.

Donnez nous votre avis !

Edito

Avec les premières chaleurs de juin, le temps est arrivé de trouver dans votre boîte aux lettres ce premier bulletin spécifique sur les chauves-souris de la SFEPM (dont les objectifs sont explicités ci-joint) accepté à titre d'essai pour l'année 2000 par le Conseil d'Administration.

Beaucoup ont dit ou diront que le risque de ce type de bulletin (avec possibilité d'abonnement) est que la SFEPM va perdre des adhérents qui ne s'abonneront plus qu'à «l'*Envol* des chiros» ou qu'il y aura une scission entre les chiroptérologues et les autres mammalogistes. *Peut être !* Mais la diffusion d'informations régulières pourra permettre de renforcer les liens entre les différents membres et même d'en créer de nouveaux, d'attirer de nouvelles personnes au sein du réseau, ...

Grâce aux personnes ayant participé à la collecte d'informations et à l'écriture d'articles, cette feuille d'informations est le reflet du travail important mené par la SFEPM mais aussi dans les nombreuses régions françaises par les membres du groupe chiroptères. Qu'ils en soient tous remerciés ici !

Sébastien Y. ROUÉ

Les opinions émises dans ce bulletin n'expriment pas nécessairement le point de vue de la Société. La rédaction reste libre d'accepter, d'amender ou de refuser les manuscrits qui lui sont proposés. Les auteurs conservent l'entière responsabilité des opinions émises sous leur signature.

Mais pourquoi ce bulletin ?

Le groupe chiroptères de la SFEPM est formé tout d'abord d'un secrétaire national, d'un secrétaire adjoint et d'un réseau de 22 coordonnateurs régionaux.

Constitué de près de 500 personnes travaillant de près ou de loin sur les chauves-souris dans les régions, le réseau du groupe chiroptères constitue l'un des plus dynamique et actif de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères.

Extrait de Calvin & Hobbes N°9 de *Watterson B.*

Mais toutes les personnes ne sont pas forcément adhérentes de la S.F.E.P.M. et donc ne reçoivent pas les informations données dans les bulletins de liaison de la société alors qu'ils participent très souvent aux rencontres nationales chiroptères mais aussi à la récolte de données sur le terrain.

L'objectif de cette feuille est donc d'informer directement l'ensemble des personnes du réseau chiroptères qu'ils soient adhérents ou non (sous réserve bien sûr d'un abonnement spécifique de 30 Frs par an.)
Vous découvrirez ci-après dans les 16 pages de ce bulletin N° 1 des informations de régions, un dossier central sur le plan de restauration des chiroptères, un calendrier des week-ends de terrain, etc ...

Nous restons à votre écoute pour enrichir encore mieux et plus ce bulletin ... mais tout d'abord, c'est à vous membre du groupe chiroptères de nous dire si ce bulletin vous paraît intéressant !

Alors si vous êtes intéressés, abonnez vous pour recevoir le suivant (N°2 - parution mi-novembre - après le bulletin de liaison de la SFEPM d'août-septembre) ou tout simplement, adhérez à la SFEPM ou à une association régionale qui relaie ce bulletin ...

La rédaction

P.S. : *et bien sûr, nous sommes demandeurs d'articles de fond ou de petites nouvelles pour l'enrichir ...*

Sommaire

Nouvelles d'ailleurs 2
L'atlas des chiroptères 2
Grand sud chiroptères 3
Nouvelles des régions (*et suite*) .. 3
Lifes Chiroptères en Europe 4
La rage : nouvelles 5
Le DOSSIER : Le Plan de restauration des chiroptères 7
La traduc' 11
Anecdotes (*et suite*) 12
Traitements de charpentes 12
Nouvelles publications 14
Les stages estivaux 15
Groupe chiroptères SFEPM 16

Nouvelles des régions

Ile de France

Nouvelle observation de Barbastelle en Seine et Marne

La Barbastelle *Barbastella barbastellus* est un chiroptère considéré «rare» en Europe (STEBINGS, 1988), elle est inscrite à l'annexe II de la convention de Berne et de la directive Habitat. En France, les observations sont rares.

Depuis l'arrêt du baguage des chiroptères en 1964, la Barbastelle n'avait été identifiée en Ile de France jusqu'à la découverte d'un individu par R. Huet le 29 octobre 1996, dans l'est du département de Seine et Marne, près de Provins (LUSTRAT, 1997) et d'un autre individu au sud du département en février 1999 (BOIREAU & PARISOT, 1999).

Le 4 février 2000, nous avons observé 2 individus en hibernation dans un souterrain de château, dans le sud de la Seine et Marne, près de Villecerf. Les 2 individus, éveillés, se trouvaient dans une faille de la voûte du souterrain, à l'entrée de celui-ci, à environ 2 mètres de hauteur.

Aucune donnée estivale n'est connue dans la région Ile de France, malgré des recherches intensives au détecteur d'ultrasons et aux captures aux filets. La Barbastelle reste une des espèces de chiroptères les plus rares d'Ile de France.

Philippe LUSTRAT
22 rue P. Jozon 77140 NEMOURS

Bibliographie :

BOIREAU, J. & C. PARISOT. 1999. La Barbastelle *Barbastella barbastellus* dans le sud de la Seine et Marne. *Bull. A.N.V.L.* 75(1) : 40.

LUSTRAT, P. 1997. Statut de la Barbastelle en Ile de France. *Bull. liaison S.F.E.P.M.* 34 : 27-28

STEBBINGS, R.E. 1988. *Conservation of European bats.* Christopher Helm, London, 246 p.

ON TROUVE DE TOUT SUR LE WEB

Un site américain (www.medpest.com/) propose les services de sa société (Med-Pest Control - New-Jersey) qui commercialise des produits pour capturer, détruire, ou faire fuire les animaux dit «nuisibles» , oiseaux, moustiques, rats, souris, ... et aussi chauves-souris ...

Bon, c'est pas donné (entre 40 et 130 $ pour les produits présentés), mais à l'heure, où nous avons de plus en plus de demandes de particuliers ayant des problèmes avec les chauves-souris .... et à l'heure où l'on parle de plus en plus d'internet, ...

(infos de Manu COSSON, le top découvreur de sites sur la toile)

Un petit rappel !

Après quelques accidents hivernaux sous-terre, nous rappelons que les prospections (hivernales ou estivales) ne sont pas sans danger ....

Alors, soyez assurés ....

L'Atlas des Chiroptères de France Métropolitaine : le point !

En dépit des appels pressants (**sans doute pas assez insistants**) lors des rencontres de Bourges et dans le bulletin de la S.F.E.P.M., les retours de données sont insuffisants pour produire la cartographie destinée à orienter les dernières prospections. Il est donc urgent de faire parvenir vos observations aux correspondants régionaux et pour ces derniers de les transmettre au groupe de pilotage.

Rappels :

• Vous pouvez fournir vos observations en remplissant des formulaires de saisie (les demander à Stéphane Aulagnier) ou en envoyant une copie de votre fichier informatisé.

• Les informations indispensables sont : l'observateur, l'espèce, le département, la commune, la date, la nature du contact (VM : vivant en main, VV : vivant à vue, C. : cadavre local frais, RO : restes osseux, DU : détecteur d'ultrasons) et le statut de reproduction des animaux. Les informations souhaitées sont en outre : l'altitude, la carte IGN 1/50000ème, le cadran sur cette carte (8 cadrans par carte), le nombre d'individus, le biotope dans lequel a été réalisée l'observation, le déterminateur, ...

• La base de données sera gérée sur le matériel informatique de la S.F.E.P.M. en toute indépendance par Marjorie Weltz, emploi-jeune "communication", la saisie des premiers formulaires sera assurée par Didier Masson, correspondant national, la confidentialité des observations de base est garantie (la localisation des sites peut se limiter à un cadran).

• Toutes les données anciennes et récentes sont à fournir pour les espèces suivantes : *Rhinolophus mehelyi, R. euryale, Myotis brandtii, M. capaccinii, M. dasycneme, Nyctalus lasiopterus, Hypsugo savii, Eptesicus nilssonii* et *Vespertilio murinus.*

• Toutes les données récentes sont à fournir pour les espèces suivantes : *Nyctalus noctula, N. leisleri* et *Pipistrellus nathusii.*

• Il est en revanche inutile de donner toutes les observations relatives à une espèce pour un site (voire un cadran de carte au 1/50000ème), la collecte peut se limiter à l'observation la plus récente et surtout la plus sure et la plus pertinente en terme de reproduction (dans l'ordre croissant : détecteur < capture au filet (mâle < femelle gestante ou lactante) < gîte < colonie de reproduction).

• Si vous ne disposez plus des cartes au 1/50000ème, utilisez le carroyage porté sur les cartes au 1/100000ème car le découpage des (nouvelles) cartes au 1/25000ème (série TOP) n'est plus superposable. Pour les inconditionnels de l'UTM, les coordonnées seront traduites par le logiciel de cartographie (au pire la donnée sera pointée sur le barycentre de la commune).

• Envoyez les formulaires à Didier Masson (386 rue des Flamboyants, 40600 Biscarosse) et les bases informatisées à moi-même (éventuellement par Mél : aulagnie@toulouse.inra.fr).

• N'oubliez pas de consulter la bibliographie pour alimenter vos connaissances régionales ou départementales, profitez-en pour constituer une liste des articles qui servira à constituer une base bibliographique utile à tous.

• J'attends vos listes de références comprenant les articles spécialisés sur les Chiroptères (quelle que soit le support de publication) et les ouvrages généraux sur la faune de Mammifères (qui traitent des chauves-souris tout de même).

A vos carnets de terrain et bonnes prospections estivales.

Stéphane AULAGNIER
Place de la Mairie 47470 BEAUVILLE

Enquête nationale sur les arbres-gîtes à chauves-souris

Philippe PÉNICAUD attend dès que possible vos fiches d'observations d'arbres-gîtes pour les chiroptères cavernicoles (cf. enquête lancée aux 8èmes rencontres nationales chiroptères de Bourges et rappelée dans le bulletin de liaison de la S.F.E.P.M. 39 : 26-27).

Contact : 16 bis Rte du Port 29252 PLOUEZOC'H

Grand sud chiroptères Dépêche... Dépêche... Dépêche...

Bonjour à tous,

Depuis une brève présentation aux rencontres de Bourges, voilà bientôt six mois que le poste chiroptère Grand Sud (tant attendu ?!) sévit depuis Toulouse.

La rebelle Corse, le jeune Midi-Pyrénées, la chaude Provence, la blonde Aquitaine (ne cherchez pas, ce vilain jeu de mot était trop facile pour que je résiste) et le clément Languedoc ont reçu ma visite.
Puis après les chiroptèrologues, je repris mon bâton de pèlerin pour rencontrer cette fois les administrations régionales. Ce tour là fut beaucoup moins animé, vous vous en doutez !
Mais déjà quelques projets se profilent à l'horizon : un plan régional d'actions en Aquitaine, quelques coups de pouce en Midi-Pyrénées...

D'autres suivront-ils ?

Autant de sujets que j'espère pouvoir vous relater par le menu dans le prochain numéro !

Elisabeth PINASSEAU
Chargée de mission
Chiroptère Grand Sud
S.F.E.P.M. c/o I.R.G.M. - BP. 27
31326 CASTANET-TOLOSAN
✉ pinassea@toulouse.inra.fr

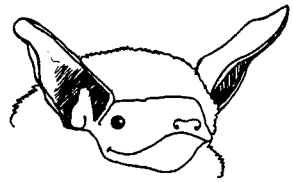

Protection du Grand murin en Bretagne

Le réseau des sites à chiroptères protégés de Bretagne Vivante SEPNB compte désormais 18 sites bénéficiant d'une protection réglementaire ou contractuelle.

En effet, 3 nouveaux arrêtés de biotope viennent d'être pris dans le Morbihan. Ils permettent de préserver 3 colonies de mise bas de Grand murin, avec respectivement 100 à 120, 80 et 80 adultes. Toutes les colonies de reproduction morbihanaises de cette espèce sont donc aujourd'hui protégées.
Au plan régional, 80 % des effectifs reproducteurs de cette espèce sont maintenant protégés, avec 8 sites protégés en Ille et Vilaine et Morbihan.

En Bretagne, cinq colonies de grands murins restent sans protection réglementaire ou contractuelle. Deux colonies nous semblent prioritaires, de par leurs effectifs. Nous espérons, pour ces 2 sites, pouvoir mener à leur terme des actions de protection dès cette année.

Jacques ROS
Bretagne Vivante-SEPNB
Kernaud 56450 SURZUR
✉ jros@club-internet

NUIT EUROPÉENNE DE LA CHAUVE-SOURIS 26 août 2000

Pour connaître les différentes manifestations lors de cette soirée ou de ce week-end, vous pouvez consulter le site web de la S.F.E.P.M. (www.mnhn.fr/sfepm) ou contacter Marjorie WELTZ ✆ 01.40.79.32.80 ✉ sfepm@mnhn.fr (SFEPM - c/o S.P.N./M.N.H.N. - 57 rue Cuvier 75231 PARIS Cedex 05).

N.B. : Si vous désirez organiser une soirée ou une manifestation lors de cette nuit, vous pouvez toujours contacter Marjorie.

Nouvelles des régions

Nord-Pas de Calais

Découverte d'une nouvelle espèce de chauve-souris pour la région

Longtemps soupçonné dans la région, le Murin de Brandt a enfin été confirmé en septembre 1999 à proximité de Boulogne-sur-Mer (62). 6 individus différents ont été capturés dans des filets disposés aux entrées des écuries et granges d'un château. Les propriétaires, très accueillants, sont déjà bien sensibilisés à la protection de la nature ; un pigeonnier est réservé à la chouette effraie, et ils ont accepté la présence d'une colonie de Sérotines communes dans les combles de leur habitation.
Pour le Murin de Brandt, la capture d'au moins deux individus juvéniles pourraient laisser présager l'existence d'une colonie de reproduction dans les environs. Des prospections complémentaires seront réalisées cet été.

Hivernage record de Murin des marais

Les prospections hivernales ont permis de comptabiliser un minimum de 15 Murins des marais répartis sur 4 sites différents, aménagés et protégés récemment pour les chiroptères. Bien que l'espèce soit présente chaque année dans notre région, le chiffre de 15 individus différents constitue un nouveau record.

Et la protection ?

Une trentaine d'églises et de bâtiments publics sont en cours d'aménagement sur le territoire du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale. Une étude menée par le Parc et la CMNF en 1998 avait permis de répertorier les sites à plus fortes potentialités après avoir visité quelques 150 bâtiments. Les travaux réalisés par Carreau vert, association d'insertion par l'environnement spécialisée dans les actions de gestion et d'aménagements écologiques, ont débuté en février. Ils se poursuivront en septembre après la saison de reproduction. La seule colonie de reproduction de Murin à oreilles échancrées du Nord Pas de Calais n'a pas trop a s'inquiéter pour son avenir : Une convention vient d'être signée entre la commune propriétaire du bâtiment et le Conservatoire des Sites Naturels. Des travaux de mise en protection et quelques aménagements seront réalisés prochainement. Des ouvertures de grandes tailles permettant le passage de Grand rhinolophe seront effectuées. Plusieurs indices (3 individus retrouvés morts coincés dans les mailles d'un grillage hexagonal), nous informent de la présence ancienne de cette espèce dans le bâtiment. Et lorsque l'on sait que les colonies mixtes Grand rhino-Murin à oreilles échancrées sont assez fréquentes, on a toute les raisons d'espérer !

Contact : Vincent COHEZ
54 rue Ferry 62580 VIMY
✉ vcohez@nordnet.fr

Gîtes artificiels pour chauves-souris

Pour recevoir des catalogues ou commander des gîtes, voici les deux adresses actuelles :
René BOULAY
4 rue H. Berlioz 76120 LE GRAND QUEVILLY
VALLIANCE (diffuseur nichoirs Schwegler)
ZA Grange Chapelle 69210 SAVIGNY

Nouvelles des régions

Bourgogne

Jeu de cache-cache en Bourgogne

En Côte-d'Or, la dernière observation d'un Rhinolophe euryale en hibernation remonte à janvier 1997 et de deux individus à décembre 1986. Dans le même site qui accueillait moins de 200 Grands rhinolophes en janvier 2000, nous avons pu observer de nouveau deux Rhinolophes euryales isolés. Ont-ils déjà plus de 14 ans d'âge ou bien sont-ils issus de reproduction en Côte-d'Or ?

Il nous reste encore beaucoup à découvrir sur cette espèce ici en limite d'aire de répartition...

Minioptère de Schreibers dans l'Yonne, le retour !

En février 1995, deux Minioptères de Schreibers étaient observés en colonie avec des Grands murins dans une carrière souterraine de l'Yonne (SIRUGUE, 1997). Un comptage hivernal annuel d'un complexe d'une trentaine de sites dans l'Yonne a été mis en place, le premier week-end de février, depuis cet hiver 1995. En cette année 2000, dans un groupe de 68 Grands rhinolophes, un individu a été à nouveau observé passant l'hiver.

Bibliographie :

SIRUGUE, D. 1997. Présence du Minioptère de Schreibers dans le département de l'Yonne. *Arvicola* 9 (2): 5.

Contact : Stéphane G. ROUÉ

G.m.h.B. - Maison du Parc 58230 SAINT BRISSON

✆ 03.86.78.79.38 - ✉ shna.gmhb@wanadoo.fr

Franche-Comté

Des «daub» en maison !

Lors de l'été 1999, Laurent BESCHET, membre du réseau chiroptères de Franche-Comté, a découvert lors d'un SOS Chauves-Souris une colonie située dans un endroit bien insolite. En effet, appelé pour un problème de chauves-souris dans une maison au bord du lac de Saint-Point (25), il a découvert une colonie de 150 Murins de Daubenton dans le grenier. Après quelques discussions, le propriétaire a décidé de les garder ... ouf, nous pourrons observer le comportement de cette colonie dans un avenir proche et notamment comment la colonie s'envole le soir pour rejoindre les berges du lac proches de plus de 100 m.

Un grand rhinolophe bien âgé ....

Lors des suivis hivernaux sur une ancienne mine de la Vallée du Doubs (25), une femelle de Grand rhinolophe baguée a pu être recontrôlée le 1er novembre 1999. Elle avait été baguée dans une mine voisine (à moins de 2 km) le 9 janvier 1977 par Monsieur POILLET, c'est à dire, il y a 22 ans et presque 11 mois. Dans ces deux mines, nous observons tous les hivers encore 3 ou 4 Grands rhinolophes bagués durant cette période des années 70 (dernière période de baguage).

Contact : Sébastien Y. ROUÉ

CPEPESC Franche-Comté - 3 rue Beauregard

25000 BESANCON - ✆ 03.81.88.66.71

✉ cpepesc.chiropteres@wanadoo.fr

Lifes-Nature Chiroptères en Europe

Vous avez déjà pu lire des articles sur les actions menées dans le cadre du programme transfrontalier pour la conservation des chauves-souris (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg).

Voici traduit en mauvais français un article sur les autres Life-Nature Chiroptères réalisés en Europe (merci à François Schwaab de m'avoir fait profiter de l'article en anglais en avant-première). Vous pourrez le lire en intégralité dans le n°11 de Natura 2000 à venir (Pour le recevoir, communiquer votre nom et adresse à DG XI.D.2, TRMF 02/04, Commission Européenne, 200 rue de la Loi, B-1049 Bruxelles - Fax : 00.322.296.9556).

«La Castille et le Léon, au nord-ouest de l'Espagne regroupent 24 des 25 espèces de chauves-souris de la péninsule ibérique. Ces populations, dont dix espèces sont inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats, souffrent du dérangement pendant leur hibernation et du manque de terrains de chasse favorables dû à la modification des paysages. Depuis 1996, un projet Life-Nature a permis de fermer l'accès des sites d'hibernation au public et d'aménager des gîtes artificiels pour la reproduction. Tout comme pour les chauves-souris du nord-ouest de l'Europe, les constructions humaines sont devenues des refuges importants. Ainsi, plusieurs tunnels ferroviaires abandonnés ont été fermés, et des combles d'églises réaménagés pour de meilleures conditions d'élevage des jeunes. Parmi les sites les plus surprenants concernés, on compte un abri souterrain localisé dans les jardins du palais de la famille royale d'Espagne.

Un projet Life-Nature dans les îles Canaries concerne un habitat étrange – les tunnels de lave souterrains – qui contient une grande variété d'invertébrés troglodytes originaux et une espèce de chauve-souris endémique des Canaries (*Plecotus teneriffae*). Son étude, ainsi

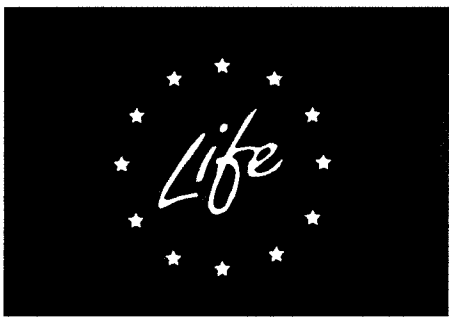

que celle de 6 autres espèces qui utilisent ces tunnels permettra d'établir des mesures de conservation qui seront intégrées au plan de gestion des terrains de surface. Le projet va aussi mettre en place des portes et embaucher un gardien spécialisé pour protéger les 15 tunnels les plus menacés.

Deux espèces de *Rhinolophus* et une troisième espèce de chauve-souris de l'Annexe II sont le sujet d'un programme Life-Nature en Lombardie, Italie. Ayant cartographié les grottes importantes pour les chauves-souris dans la région, le projet traite plusieurs des sites les plus vulnérables pour une gestion appropriée. Un projet pilote sur la gestion des pâturages et des cultures pour favoriser le développement des populations de chauves-souris a aussi été lancé. Un programme de sensibilisation sur le rôle écologique et la place des chauves-souris a démarré dans les écoles et pour la population locale. Il a reçu un écho favorable puisque des résidents locaux se sont intéressés et investis dans la conservation active des chauves-souris.

Intégré dans un vaste projet en 1993 pour préparer la mise en place de Natura 2000 au Portugal, un Life-Nature a initié la rédaction d'un plan national chauve-souris. Les mesures principales comprennent la régulation de l'accès aux sites accueillant des colonies de reproduction, une amélioration de l'habitat et la publication de documents d'information. »

Elisabeth PINASSEAU

Chargée de mission S.F.E.P.M.

Chiroptères Grand Sud

La rage des chiroptères : nouvelles ...

Jusqu'en 1985, l'Europe de l'Ouest était apparemment peu affectée par la rage des chiroptères, hormis quelques cas sporadiques (5 cas isolés entre 1954 et 1972 dans les Pays d'Europe centrale).
La situation a brutalement changé en 1985, notamment dans un pays indemne de rage vulpine : le Danemark. En 1987, un maximum de cas fut atteint avec 130 cas en Europe. Le virus a à nouveau été isolé dans des pays plus éloignés de cet épicentre comme l'Espagne (1987), la France (1989) et même la Grande-Bretagne (1996).
En 1999, au cours des 3 premiers trimestres, 37 cas de rage sur chauves-souris ont été recensés en Europe essentiellement en Allemagne (14 cas dans 5 Länder différents) et au Danemark.
Depuis 1989, en France, seulement 7 cas de rage ont été recensés. L'espèce la plus souvent concernée est la sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), 5 cas sur les 7.

Dans son dernier numéro d'information, le L.E.R.P.A.S. (Laboratoire d'Etudes sur la Rage et la Pathologie des Animaux Sauvages) est enclin à suspecter une relation étroite entre l'acuité de la surveillance et la découverte de la rage chez les chiroptères. Il suspecte que la rage serait présente en France (et dans d'autres pays d'Europe) dans d'autres colonies de sérotines, voir chez d'autres espèces.
Dans le domaine de la rage des chauves-souris, tout reste à explorer. Heureusement, le phénomène de la rage n'a jamais pris en France et en Europe les proportions et la complexité atteintes en Amérique. Lors d'un colloque récent, "North American Symposium on Bat Research", une synthèse a présenté que, durant la décennie 1990, sur les 27 cas humains mortels de rage aux USA, 20 seraient dus à des chauves-souris.

Si, en Europe, le virus de la rage (EBL1) semble particulier aux chiroptères, la capacité des chauves-souris à transmettre la maladie reste largement méconnue. En 1998, au Danemark; un mouton a été diagnostiqué enragé, victime de la souche EBL1. C'est la 1ère fois qu'une contamination naturelle possible d'un mammifère terrestre (autre que l'homme) par une chauve-souris enragée a été mise en évidence en Europe.
Les mesures recommandées par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) reposent sur la surveillance de la rage, l'information du public et la vaccination préventive des personnes exposées à haut risque (chiroptérologues notamment).

La découverte de ces deux nouveaux cas français (cf. ci-contre) n'est certainement pas due à une recrudescence de la maladie, mais à une plus forte pression d'observation. Elle nous invite cependant à faire plusieurs réflexions :

- le risque de rage chez les chiroptères existe, nul ne doit l'ignorer ou le sous-estimer, et certainement pas les chiroptérologues qui doivent impérativement prendre leur précaution,
- la communication des cadavres de sérotine ou de chauves-souris mortes dans des conditions bizarres à l'A.F.S.S.A. de Nancy (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments) doit devenir systématique pour mieux appréhender le phénomène, pour cela la D.S.V. (Direction des Services Vétérinaires) doit nous fournir des boîtes spécifiques,

Ce qui est sûr, c'est que le réseau de chiroptérologues français doit être impérativement parti prenante dans la réalisation d'enquête sur la rage. Pour des raisons techniques, mais aussi pour être aux côtés des «scientifiques» lors de l'interprétation des résultats et pour accompagner leur diffusion auprès du grand public.

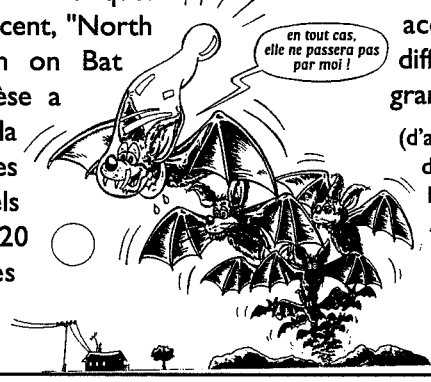

(d'après des nouvelles du Bull. Epidémiolog. Mensuel de la Rage Animale en France Vol. 29, N°10-11-12, Oct, Nov, Déc 1999. 17 p.)

Nouveaux cas du 1er trimestre

Une Sérotine enragée dans l'Allier

En février 2000, dans l'Allier, une personne trouve dans son garage une chauve-souris qui traîne par terre. Mordu par l'animal, qui comme tétanisé ne voulait plus lâcher, le monsieur force l'animal à lâcher prise à l'aide d'une petite cuillère, l'assomme, consulte son encyclopédie où il apprend que comme tout mammifère la chauve-souris peut éventuellement être vecteur de la rage. Alors, ramassant le cadavre de l'animal, il se rend aux urgences pour se faire soigner. La chauve-souris est confiée à un labo qui diagnostique un cas de rage EBL1. La D.S.V. est saisie et nous contacte.
Pendant ce temps la personne mordue est soignée, son chat vacciné, son entourage rassuré. La préfecture fait un communiqué dans la presse locale, information reprise par la télé et une radio régionale.
La perdante de l'affaire c'est d'abord La Chauve-souris. Les différentes colonies qui, à notre insu, vont être "évacuées" par des propriétaires craintifs qui "par mesure de précaution" vont se débarrasser (ou essayer de se...) des chauves-souris.
A nous d'agir pour essayer de gérer cette situation (information dans la commune, dans l'école, auprès des personnes abritant des colonies de sérotines, auprès des services de la D.S.V., des services médicaux...)
Enfin, "Fallait pas la toucher...fallait pas...."

Pascal GIOSA

et une autre dans le Finistère

Le 21 mars 2000, lors du contrôle d'une église dans le Finistère, le cadavre d'une Sérotine commune m'a été remis. L'animal qui était mort pendant la nuit, avait été récupéré la veille sur le site. Lors de sa capture, la chauve-souris présentait un comportement bizarre. Incapable de voler, elle «criait et montrait les dents». Avant de m'être transmise, la sérotine était passée entre les mains de trois autres personnes.
Expédiée au L.E.R.P.A.S. de l'A.F.S.S.A. à Nancy, celui-ci m'informait deux jours plus tard, que le test rabique était positif. Toutes les personnes qui avaient manipulé l'individu ont donc été contactées et orientées sur le centre antirabique de Brest pour un traitement adapté. Un courrier d'information a été transmis à tous les chiroptérologues et bagueurs de Bretagne.
Dans le même temps, on me transmettait une «petite chauve-souris» blessée, en fait une sérotine, qui avait mordu une personne deux mois auparavant et qui avait été présentée, le matin même, à tous les élèves d'une classe primaire dans un but pédagogique (*sic !*). Heureusement, cette sérotine était saine, mais" bonjour l'angoisse durant deux jours".
Ce cas de rage, étant le deuxième dans le Finistère, il n'a pas fait l'objet d'un communiqué de presse, donc il n'y a pas eu d'effet de panique à redouter. La découverte de ce 2ème cas à 20 km de distance du premier nous a convaincu de l'utilité de réaliser une analyse fine de l'évolution du statut de la sérotine commune dans ce secteur. La faisabilité d'une étude sur le taux de contamination de cette population en Basse Bretagne serait aussi à étudier.

Josselin BOIREAU

Nouvelles des régions

Ile de France

La région vient de se doter d'une plaquette «Connaître et protéger les Chauves-souris en Ile-de-France».
Grâce au financement de la DIREN, cette plaquette, réalisée à l'initiative de NaturEssonne et de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (dans le cadre du collectif Ile-de-France Nature), est entièrement en couleur.
Basée sur le principe et le format des plaquettes «Pénicaud» existantes pour d'autres régions, la plaquette francilienne est un mélange des dessins de P. Pénicaud et de photographies (majoritairement de L. Arthur).
Bénéficiant de sa jeunesse, cette plaquette a ainsi pu intégrer les adresses de courriers électroniques des associations et des sites de la SFEPM et du Muséum de Bourges. Nous espérons que ce nouvel outil permettra de sensibiliser quelques franciliens a la nécessaire préservation de nos amis les Chauves-souris.
Nous souhaitons ici remercier tous ceux qui (par mél, courrier ou téléphone) ont contribué à l'élaboration de cette plaquette.
Si vous souhaitez vous en procurer (en tant que francilien ou par curiosité), n'hésitez pas à nous contacter :

ANVL - laboratoire de biologie végétale, route de la tour Denecourt, 77300 FONTAINEBLEAU
✆/fax : 01.64.22.61.17 - ✉ anvl@club-internet.fr

Connaissance et protection des chauves-souris dans le Vexin français (Val d'Oise et Yvelines)

L'Atelier de Gestion des Milieux Naturels réalise avec l'aide du Parc naturel régional du Vexin français et le soutien technique de l'Inspection Générale des Carrières un travail d'étude et de préservation des gîtes d'hibernation de chauves-souris cavernicoles.
Trois actions sont en cours :
- la prospection de l'ensemble des cavités susceptibles d'accueillir des chauves-souris, en lien avec les voisins picards (Picardie Nature) et normands (Groupe Mammalogique Normand) ;
- l'élaboration du plan de gestion d'une carrière identifiée comme d'importance majeure abritant notamment une quinzaine de Grands rhinolophes ;
- la définition d'une politique de préservation sur le territoire du Parc pour les années à venir.

Les prospections hivernales furent ardues (plus de 200 sites visités) mais les premiers résultats sont prometteurs : environ 250 individus contactés, dont une quarantaine de petits rhinolophes et une trentaine de grands.
Le principal gîte d'hibernation devrait être protégé dans le courant de l'été.
Une colonie de mise bas de Petit Rhinolophe (la 1ère observée en Ile-de-France depuis plusieurs dizaines d'années) a en outre été découverte à cette occasion dans un château.
L'Atelier souhaite s'engager dans l'action nationale coordonnée par la SFEPM pour la préserver.

Contact : François DEHONDT
70, rue Laurendeau 80000 AMIENS
✆/fax 03.22.89.76.30 - ✉ f.dehondt@infonie.fr

Multicoordination chauves-souristiques en Midi-Pyrénées

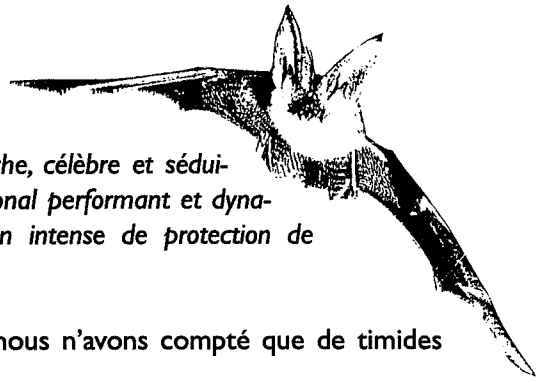

" Midi-Pyrénées, région belle, riche, célèbre et séduisante cherche coordinateur régional performant et dynamique afin d'assouvir un besoin intense de protection de chauves-souris ".

A cet appel désespéré, nous n'avons compté que de timides réponses.

D'autant plus qu'après de bons et loyaux services, Frédéric Néri ne désire plus assurer la fonction de coordinateur régional. Nous le comprenons et le remercions pour son travail en lui offrant une bonne bouteille de cidre, qu'il doit retirer avant le **26 août 2000**.

Les tâches administratives liées à cette responsabilité semblent trop lourdes pour les bénévoles que nous sommes. Nous souhaitons concentrer notre travail sur des actions naturalistes et/ou de sensibilisation du Grand Public.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de partager les tâches " diviser pour mieux régner " : 5 personnes rempliront cette fonction et non pas une seule comme c'était le cas jusqu'à présent : " Souvenons nous du cas du Petit Néri solitaire ".

Frédéric Boyer assurera le rôle de coordinateur régional officiel et suivra les activités de chaque membre de l'équipe de coordination.

Notre groupe a réparti les tâches de la manière suivante (*sur proposition de M.-Jo Savage*) :

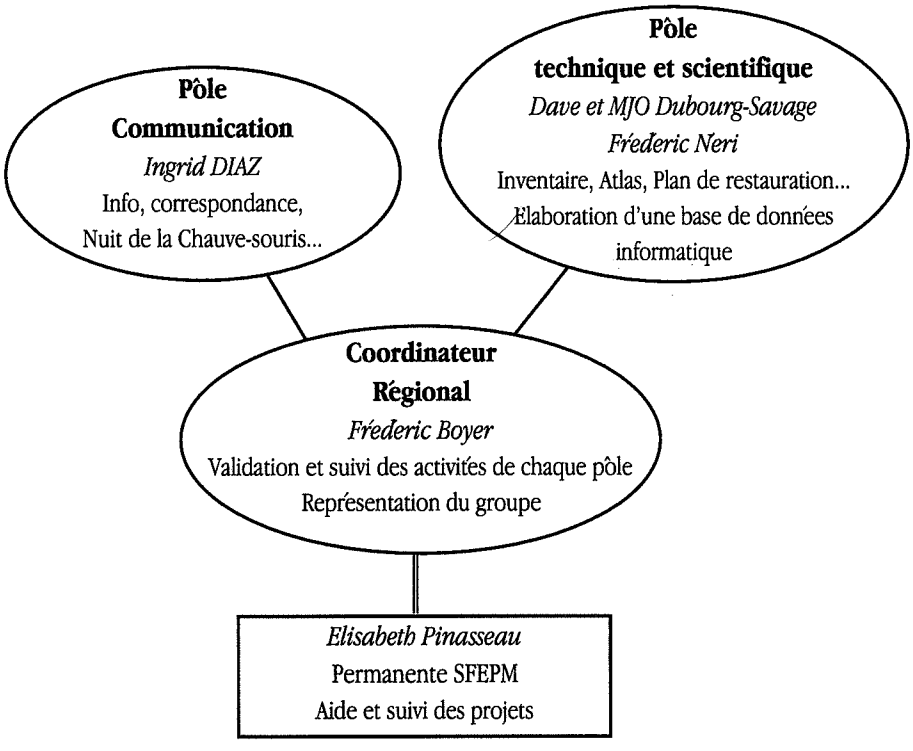

" Groupe bien organisé et polyvalent (*espérons le*) cherche informations pratiques sur les inventaires chiro en bâtiment et sur l'élaboration d'une plaquette de sensibilisation (montage financier, exemple de brochures) ".

Fred BOYER et Ingrid DIAZ pour " le groupe Chiro " de Midi-Pyrénées (mars 2000).

Le Plan de Restauration des Chiroptères 1999-2003

Durant l'année 1998, à la demande de la Direction de la Nature et des Paysages du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de la Direction Régionale de l'Environnement de Franche-Comté, la Commission Permanente d'Étude et Protection des Eaux, du Sous-sol et des Cavernes (C.P.E.P.E.S.C.) et la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (S.F.E.P.M.) ont entrepris la rédaction d'un plan de restauration des chiroptères.

En attente de sa sortie officielle par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, nous vous fournissons ci-après un aperçu de son contenu, et plus particulièrement des objectifs listés, des actions lancées en 1999 et de celles programmées pour 2000.

Avant cela, nous tenions à vous signaler que la première partie concernant l'état des connaissances, a été rédigée par Stéphane G. Roué, chargé d'étude au Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne (C.P.N.C.A.), constituant un travail de synthèse sur les 29 espèces de chauves-souris en France. Que soient remerciées les personnes qui ont contribué à la première partie, Stéphane Aulagnier, Michel Barataud, François Moutou, Jean-Bernard Popelard et Yves Tupinier pour leur précieux conseils et remarques, Sébastien Y. Roué pour sa grande collaboration et ses nombreux échanges téléphoniques, ainsi que tous ceux qui ont participé directement ou indirectement à ce travail.

La deuxième partie concernant les propositions d'actions et la mise en oeuvre du plan de restauration a été le fruit d'un groupe de travail (et notamment de ses rapporteurs ; Michel Barataud, Anthony Gourvennec et Stéphane G. Roué) réuni au Muséum d'histoire naturelle de Bourges, sous l'égide du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement représenté par Olivier Robinet et Pauline Delpierre. Que soient remerciés les coordonnateurs régionaux du Groupe Chiroptères de la S.F.E.P.M., ou leurs représentants : Laurent Arthur, Michel Barataud, Vincent Cohez, Jean-Yves Courtois, Virginie Firmin, Rémi François, Pascal et Sylvie Giosa, Anthony Gourvennec, Evelyne Guibert, Gérard Issartel, Christian Joulot, Philippe Jourde, Grégoire Loïs, Pascal Médard, Frédéric Néri, Nadine Nicolas, Patrice Pailley, Jean-Bernard Popelard, Thierry Pottier, Sébastien Y. Roué, Raphaël Sané, Daniel Sirugue, Jean-Paul Urcun ainsi que Stéphane Aulagnier (S.F.E.P.M.), Patrick Haffner (M.N.H.N./I.E.G.B.), Michèle Lemaire (M.H.N. Bourges) et Stéphane G. Roué.

SOMMAIRE DU PLAN DE RESTAURATION DES CHIROPTÈRES

I. ETAT DES CONNAISSANCES

1. Systématique 4

2. Distribution passée et présente, abondance 5

3. Statut de conservation 6
3.1. Liste rouge
3.2. Protection réglementaire

4. Aspects de la biologie et de l'écologie intervenant dans la conservation 8
4.1. Déplacement
4.2. Hibernation
4.3. Reproduction
4.4. Alimentation
4.5. Habitat
4.5.1. Le gîte
4.5.2. Le territoire de chasse
4.6. Dynamique des populations

5. Menaces et facteurs limitants 15
5.1. Menaces et causes de disparition
5.2. Facteurs limitants

6. Actions de conservation déjà réalisées 19
6.1. Mesures de conservation
6.2. Protection des gîtes
6.3. Protection des terrains de chasse
6.4. Autres actions

II. MISE EN OEUVRE

1. Durée du plan de restauration 25

2. But 25

3. Principes généraux 25

4. Objectifs 26
OBJECTIF 1 - Protection des gîtes à chiroptères
OBJECTIF 2 - Protection et restauration de l'habitat de chasse des espèces jugées prioritaires
OBJECTIF 3 - Suivi des populations sur les espèces jugées prioritaires
OBJECTIF 4 - Favoriser l'acceptation des chauves-souris par les acteurs socio-économiques concernés & Assurer la sensibilisation du citoyen et des utilisateurs des milieux à la connaissance et à la protection des chauves-souris

5. Suivi du plan de restauration 29

6. Calendrier des activités 29

Bibliographie 30

Annexes
1 - Classification des chiroptères en France
2 - Distribution présente des chiroptères en Europe et en France
3 - État zéro des connaissances sur 12 espèces
4 - Statut des chiroptères
5 - Obligations fondamentales de l'Accord relatif à la conservation des chauves-souris en Europe
6 - Aide à la lecture de l'annexe 7
7 - Le régime alimentaire des chiroptères
8 - Les habitats des chiroptères
9 - Liste des sites prioritaires et majeurs à préserver en France métropolitaine
10 - Arrêté préfectoral de protection de biotope type
11 - Exemple d'un contrat nature en Bretagne
12 - Monuments historiques et gîtes à chiroptères

PLAN DE RESTAURATION DES CHIROPTÈRES
LES OBJECTIFS

OBJECTIF 1
Protection des gîtes à chiroptères

Actions à mettre en œuvre :
- Conservation d'au moins un accès pour les chauves-souris dans tous les sites souterrains ;
- Mise en place de protections pour tous les sites français les plus importants connus (liste déjà établie et qui peut être révisée) ;
- Réalisation, dans chaque région, d'une liste de sites prioritaires à protéger (cette liste pourra être abondée régulièrement en fonction des nouvelles découvertes notamment dans des régions sous-prospectées) ;
- Etablissement de circulaires nationales pour soutenir les actions régionales : les ministères concernés doivent être informés et sensibilisés ;
- Inventaire et préservation des colonies de chauves-souris dans tous les bâtiments classés et inscrits. Intégration des chiroptères lors de travaux et de rénovation des monuments (éclairage, embellissement, traitements de charpentes, ...) ;
- Mise en place d'un partenariat entre les architectes des Bâtiments de France (A.B.F.) et la SFEPM (un expert chiroptère est prévenu lors de la restauration d'un site classé habité par des chauves-souris) ;
- Mise en place d'un "médiateur" dans chaque région répondant aux gênes occasionnés posés par les chiroptères en milieux bâtis ;
- Mise en place d'un partenariat entre la DDE et le coordonnateur régional de la SFEPM pour la transmission, chaque année et dans chaque région, de la liste des ponts soumis à travaux ;
- Protection des gîtes forestiers connus (indication et localisation dans les plans de gestion sylvicole) ;
- Développement d'une collaboration entre l'O.N.F (Office National des Forêts), le C.R.P.F. (Centre Régional de la Propriété Forestière) et le coordonnateur régional de la SFEPM.

OBJECTIF 2
Protection et restauration de l'habitat de chasse des espèces jugées prioritaires

Actions à mettre en œuvre :
- Cartographie des habitats autour des colonies de mise bas des espèces dont les terrains de chasse sont connus à ce jour ;
  - Mesures de gestion sur les milieux des espèces dont les terrains de chasse sont connus à ce jour (dans un rayon variable selon l'espèce autour des colonies de mise bas et en fonction de l'évolution des connaissances en recherche) :

    Rhinolophus ferrumequinum : forêts mixtes (chêne, pin sylvestre), forêts rivulaires de cours d'eau, lisières de feuillus, prairies pâturées (bovins), boisements linéaires, vergers de hautes tiges ;

    Myotis myotis : forêts de feuillus ou mixtes à sous-bois dégagé à 50%, prairies de fauche, vergers ;

    Barbastella barbastellus : forêts de feuillus ou mixtes d'âge ≥ 100 ans (chêne/pin sylvestre/ou chêne pubescent ou hêtre/sapin), à étage buissonnant ou arbustif ;

    Myotis blythii : prairies permanentes humides ou sèches, prairies de fauche, à pâturage extensif, clairières et lisières forestières feuillues ou haies de feuillus ;
- Connaissance des habitats de chasse et du régime alimentaire :
  - Elaboration et réalisation de protocoles de recherche sur deux zones-test minimum, avec méthodologie adaptée (télémétrie et/ou détection des ultrasons, analyse du guano et évaluation de la disponibilité alimentaire) : *Rhinolophus euryale, Miniopterus schreibersi, Myotis capaccinii, Myotis bechsteini, Rhinolophus hipposideros, Myotis emarginatus* ;
  - Mesures de gestion sur les milieux des espèces dont l'habitat est inconnu à ce jour (en fonction de l'évolution des connaissances en recherche - cf. alinéa précédent) :
    Rhinolophus euryale, Miniopterus schreibersi, Myotis capaccinii, Myotis bechsteini, Rhinolophus hipposideros, Myotis emarginatus.

OBJECTIF 3
Suivi des populations sur les espèces jugées prioritaires

Actions à mettre en œuvre :
- Suivi des populations des espèces prioritaires :
  Ces espèces ont été désignées comme prioritaires au vu de leur statut Vulnérable de la Liste Rouge française et des réflexions d'Eurobats en matière de suivi de populations de chiroptères.
  Pour chaque espèce, sélection des gîtes les plus importants faisant l'objet de comptages saisonniers, coordination d'un réseau d'observateurs, mise en oeuvre d'une méthode de comptage normalisée avec fiche-type, sur une durée de 5 ans ;
  Miniopterus schreibersi (été et hiver), *Rhinolophus euryale* (été et hiver), *Rhinolophus ferrumequinum* (été et hiver, Nord de la France), *Rhinolophus hipposideros* (été et hiver, Nord de la France), *Myotis myotis* (été et hiver, Nord de la France), *Myotis blythii* (été et hiver, France), *Myotis bechsteini* (en gîte artificiel en période estivale), *Myotis emarginatus* (été et hiver, Nord de la France), *Myotis capaccinii* (été), *Eptesicus serotinus* & *Eptesicus nilssoni* (transect au détecteur et/ou en sortie de gîte estival), *Nyctalus noctula* (transect au détecteur en période estivale), *Barbastella barbastellus* (hiver, rassemblement > 100 ind. soit sur 5 sites en France).

OBJECTIF 4
Favoriser l'acceptation des chauves-souris par les acteurs socio-économiques concernés &
Assurer la sensibilisation du citoyen et des utilisateurs des milieux à la connaissance et à la protection des chauves-souris

Actions à mettre en œuvre :
- Création et diffusion de supports de communication adaptés (rappel des lois, rappel des connaissances, orientation vers des interlocuteurs) ;
- Nomination d'un médiateur du groupe chiroptères par institution ;
- Sensibilisation et formation dans les écoles professionnelles (bâtiments, architectes, forestiers, agriculteurs, ...) ;
- Formation des administrations concernées (Préfectures, DRIRE, DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles - ...) ;
- Formation auprès des professionnels (ONF, CRPF, Pompiers,

ABF ...) par le biais de stages, de livrets et de fiches techniques ;
- Réalisation de cahiers techniques :
  pour les gestionnaires de milieux souterrains. Ce document traitera entre autres des préconisations à tenir pour la conservation des chauves-souris dans ces milieux (cf. Objectif 1),
  pour les professionnels concernés (ONF, CRPF, entreprise de bûcheronnage, techniciens espaces verts, ...). Ce document traitera entre autres des conduites à tenir lors de présence de chauves-souris dans un arbre et donnera des conseils aux gestionnaires de ces milieux (cf. Objectif 1),
  pour les gestionnaires des sites épigés. Ce document traitera entre autres des conduites à tenir lors de présence de chauves-souris dans un bâtiment ou un pont (cf. Objectif 1),
- Développement de la Nuit européenne de la chauve-souris ;
- Interventions pédagogiques en milieu scolaire ;
- Prise en compte du caractère anthropophile des chauves-souris dans toute construction ou aménagement afin de laisser un accès à des parties inoccupées d'un bâtiment (notamment pour les bâtiments publics) : exemple de l'opération en Wallonie sur les églises ;
- Création d'un label communal comme "les villages fleuris" et valorisation des actions locales dans les supports de communication envoyés aux institutions d'Etat.

LES ACTIONS EN 1999

Dans le cadre de l'objectif 3, un suivi des populations des espèces jugées prioritaires a été engagée dès l'année 1999 et sur une période de 5 ans.
Après la mise en oeuvre d'une méthode de comptage normalisée avec fiche-type de récolte d'informations pour l'espèce concernée (ou les espèces concernées), élaborée grâce à la fiche réalisée par le groupe chiroptères dans le cadre des comptages des rhinolophes, un responsable de la centralisation du suivi de l'espèce a été désigné pour synthétiser les données et effectuer le relais avec le rédacteur final du rapport général du suivi des populations des chiroptères jugés prioritaires. Vous trouverez ci-après par espèce, le responsable, les régions concernées et le nombre de sites suivis en France dans le cadre de cette action ;

Grand rhinolophe : J. ROS (Kernaud 56450 Surzur) - sur 2 sites/région en hiver & été - 22 sites en hiver et 15 en été : en *Basse et Haute Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile de France, Lorraine, Nord, Pays de Loire, Picardie.*

Petit rhinolophe : S. G. ROUÉ (Maison du Parc 58230 St Brisson) - sur 2 sites/région en hiver - 20 sites : en *Basse et Haute Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile de France, Lorraine, Pays de Loire, Picardie.*

Rhinolophe euryale : G. ISSARTEL (Charbouniol 07210 Rochessauve) - sur l'ensemble des sites en hiver - 29 sites : en *Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Centre, Corse, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes*

Vespertilion de Capaccini : S. AULAGNIER (Place de la Mairie 47470 Beauville) - sur l'ensemble des sites en été - 11 sites en été : en *Corse, Languedoc-Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur*

Vespertilion à oreilles échancrées : L. ARTHUR (M.H.N. - Parc Saint Paul 18000 Bourges) - sur 2 sites/région en hiver & été - 24 sites en hiver et 16 en été : en *Alsace, Basse et Haute Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile de France, Lorraine, Nord, Pays de Loire, Picardie.*

Grand murin : B. FAUVEL (10200 Couvignon) - sur 2 sites/région en hiver & été - 12 sites en hiver et 17 en été : en *Alsace, Basse et Haute Normandie, Bretagne, Champagne-Ardenne, Ile de France, Lorraine, Nord, Picardie.*

Barbastelle : P. GIOSA (La Font de Verne 03350 Le Brethon) - hiver - rassemblement > 100 ind. soit sur 5 sites en France : en *Aquitaine, Auvergne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Pays de Loire.*

Minioptère de Schreibers : A. HAQUART (Les Camails 83340 Le Thoronet) - sur l'ensemble des sites en hiver - 25 sites : en *Aquitaine, Bourgogne, Corse, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes.*

Budget accordé par le Ministère de l'Environnement
91 160 F HT

Dans le cadre de l'objectif 4, la nuit européenne de la chauve-souris s'est déroulée le 4 septembre 1999. Au bilan provisoire du 16 juillet 1999, cette nouvelle édition de la Nuit Européenne de la chauve-souris a de nouveau mobilisé la communauté chiroptérologique française, avec 69 projets d'animation avec certaines régions très impliquées, avec par exemple 11 animations en Nord-Pas-de-Calais ou 20 en Bretagne (dont 18 proposées par Bretagne Vivante - SEPNB), d'autres le sont moins, peut être parce qu'elles rencontrent des difficultés à mobiliser les naturalistes sur ce projet.
Néanmoins, la quasi totalité des régions ont à priori participé à cette opération.

Aspect technique : communication assurée en 1999 par Eric Mutschler (agence Oïkos). Un dossier de presse a été envoyé à la presse nationale, ainsi qu'à un certain nombre de journalistes régionaux. Un dossier de presse, ainsi que du matériel de promotion (affichettes, plaquettes, autocollants), a été envoyé à chaque responsable d'animation.

Budget	100 000 F
Ministère de l'Environnement	50 000 F
Office National des Forêts	50 000 F

Dans le cadre de l'objectif 4, la réalisation d'un numéro spécial du Rhinolophe, revue internationale de chiroptérologie du Muséum d'Histoire Naturelle de Genève, faisant état des connaissances de 12 espèces de chiroptères menacés, permettra de présenter les travaux et résultats réalisés en Europe sur ces espèces afin de montrer aux gestionnaires et décideurs des espaces naturels le besoin d'intégrer les chiroptères dans les orientations de gestion, les aménagements du territoire, ...

Aspect technique : env. 100 pages, édité à 800 ex.
Budget accordé par le Ministère de l'Environnement
74 670 F HT

et pour les actions dès 2000, tournez la page ...

LES ACTIONS EN PROJETS POUR 2000

Dans le cadre de l'objectif 1, une réactualisation de l''inventaire de 1995 des sites protégés et à protéger à chiroptères en France métropolitaine est programmée en réalisant, dans chaque région, d'une liste de sites prioritaires à protéger.
Responsable : Sébastien Y. Roué
Budget 48 000 F TTC

Dans le cadre de l'objectif 2, une action sur la protection et restauration de l'habitat de chasse du Petit rhinolophe a été programmée en raison de la :
- Régression et fragmentation des populations sur une partie du territoire national, conférant un statut d'espèce rare et menacée au Petit rhinolophe.
- Typologie des habitats de chasse étudiée en Europe, pouvant fournir des indications de gestion.
- Le faible rayon d'action (env. 2 km) des individus autour du gîte de mise bas lors de l'activité de chasse, facilité l'application de plans de gestion des habitats pour cette espèce.
- La prise en compte de l'ensemble du territoire national, dans le choix des sites d'intervention, est possible, car l'espèce est encore présente dans chaque grande zone bio-géographique en France.

▮ Sélection des gîtes
- Définition de 3 zones d'intervention (aire de limite de répartition, aire de régression et aire témoin).

▮ Sélection des habitats
- Définition d'une typologie des habitats de chasse favorables à l'espèce et adaptée à chaque aire bio-géographique concernée, à travers la bibliographie européenne et les connaissances locales.
- Réflexion du protocole d'étude à mettre en place
- Rédaction du projet pré-life pour financement de la préparation d'un projet Life "gestion d'habitat à Petit rhinolophe".

Responsables :Virginie Firmin & Anthony Gourvennec - 26c rue J.J. Chastellain 76000 Rouen - avec l'appui d'un comité de pilotage (G. Faggio, R. Huet, N. Jeandeau, J. Ros, S.G. Roué, F. Schwaab).
Budget 110 000 F TTC

Dans le cadre de l'objectif 3, un suivi des populations des espèces jugées prioritaires est reconduit pour l'année 2000. Dans la continuité de l'opération de 1999 (amélioration des fiches-types de récolte d'informations, des protocoles de suivi, ...). Vous trouverez ci-après par espèce, le responsable, les régions concernées et le nombre de sites suivis en France dans le cadre de cette action ;

Grand rhinolophe : J. ROS (Kernaud 56450 Surzur) - sur 2 sites/région en hiver & été - 22 sites en hiver et 21 en été : en *Basse et Haute Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile de France, Lorraine, Nord, Pays de Loire, Picardie.*

Petit rhinolophe : S. G. ROUÉ (Maison du Parc 58230 St Brisson) - sur 2 sites/région en hiver & été - 20 sites hiver & été : en *Alsace, Basse et Haute Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile de France, Lorraine, Pays de Loire, Picardie.*

Rhinolophe euryale : G. ISSARTEL (Charbouniol 07210 Rochessauve) - sur l'ensemble des sites en hiver - 27 sites : en *Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Centre, Corse, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes*

Vespertilion de Capaccini : S. AULAGNIER (Place de la Mairie 47470 Beauville) - sur l'ensemble des sites en été - 11 sites en été : en *Corse, Languedoc-Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur*

Vespertilion à oreilles échancrées : L. ARTHUR (M.H.N. - Parc Saint Paul 18000 Bourges) - sur 2 sites/région en hiver & été - 26 sites en hiver et 19 en été : en *Alsace, Basse et Haute Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile de France, Lorraine, Nord, Pays de Loire, Picardie, Poitou-Charentes.*

Grand murin : B. FAUVEL (10200 Couvignon) - sur 2 sites/région en été - 17 sites : en *Alsace, Basse et Haute-Normandie, Bretagne, Champagne-Ardenne, Ile de France, Lorraine, Nord, Picardie.*

Barbastelle : P. GIOSA (La Font de Verne 03350 Le Brethon) - hiver - rassemblement > 100 ind. soit sur 6 sites en France : en *Aquitaine, Auvergne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Pays de Loire, Rhône-Alpes.*

Minioptère de Schreibers : A. HAQUART (Les Camails 83340 Le Thoronet) - sur l'ensemble des sites en hiver - 22 sites : en *Aquitaine, Bourgogne, Corse, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes.*

Budget 102 000 F TTC

Dans le cadre de l'objectif 4, plusieurs actions ont été listées pour l'année 2000 :

▮ la nuit européenne de la chauve-souris est prévue pour le 26 août 2000.
La communication assurée par Marjorie Weltz associée à L. Arthur et Philippe Huet (pour les relations avec les journalistes). Un dossier de presse sera envoyé aux différents organisateurs pour les relations locales ou régionales, ainsi que du matériel de promotion (affichettes).
Budget 50 000 F TTC

▮ réalisation d'une plaquette nationale grand public sur les chauves-souris (document, format A4 recto-verso, présentant succinctement les chauves-souris avec leurs principales caractéristiques biologiques, ...)
Responsable : Marjorie Weltz (SFEPM)
Budget 50 000 F TTC

▮ réalisation de plaquette technique pour les professionnels de l'Arbre (ONF, CRPF, entreprise de bûcheronnage, techniciens espaces verts).
Ce document, format A3 recto-verso, traitera entre autres des conduites à tenir lors de la présence de chauves-souris dans un arbre et donnera des conseils aux gestionnaires de ces milieux.
Responsables : Marjorie Weltz, Philippe Pénicaud & Laurent Arthur.
Budget 40 000 F TTC

Synthèse des propositions d'études - Année 2000

BUDGET TOTAL : **450 000 F** TTC

Pour assurer le secrétariat du Plan de Restauration des Chiroptères (courriers, réunions, ...), un budget de 50 000 F est attribué à la SFEPM.

La Traduc'

par Emmanuel COSSON

Succès de reproduction, taille de la colonie et température du gîte chez une chauve-souris habitant les greniers, *Myotis myotis*.

d'Andreas ZAHN

Traduction du résumé

Certaines espèces habitant les grottes comme le Grand murin, gîtent aussi en bâtiments dans certaines zones de leur répartition. J'ai étudié l'effet de la température du gîte et de la taille de la colonie sur le succès de reproduction de colonies de Grand murins situées dans des bâtiments. La température des greniers fluctue considérablement et altère les conditions thermiques du gîte durant la saison de reproduction. La variation inter-colonie a été enregistrée avec précaution pour nous donner le succès de reproduction (nombre, croissance, et mortalité des juvéniles avant l'envol). Toutefois, le taux de survie post-hivernal varie plus entre les années qu'entre les colonies. La taille de la colonie n'influence pas le développement ni la mortalité des juvéniles. Une température moyenne élevée favorise le développement des juvéniles mais n'influence pas leur mortalité. Contrairement à la situation en grotte, les grosses colonies ne sont pas avantageuses en bâtiment.

Mes commentaires

La température moyenne élevée n'influence pas la mortalité des juvéniles, mais favorise le développement. Ainsi, les jeunes seront volants plus rapidement et pourront donc profiter plus longuement de l'été et de l'automne (surtout dans des régions ou le climat n'est pas idéal) pour emmagasiner des graisses. On peut raisonnablement penser que cela aura une incidence positive sur la condition physiologique de l'individu au moment de son entrée en hibernation et sur sa survie au cours de l'hiver, même si, l'auteur ne peut conclure dans le cadre de cette étude (plus fortes variations inter-annuelles que inter-colonies).

Des études sur la survie au cours de l'hiver démontrent que les conditions physiologiques et la quantité de graisse emmagasinée avant l'hiver sont déterminantes pour la survie de l'individu. C'est pour cette raison que les immatures qui ont généralement une condition physiologique moins bonne que les adultes au début de l'hibernation, ont un taux de mortalité plus élevé à l'issue de leur première hibernation.

L'auteur conclu que les grosses colonies ne sont pas avantageuses en bâtiments. L'idée serait que les chiroptères en bâtiment n'ont pas besoin du groupe pour maintenir une température idéale à la croissance des jeunes.

Mais, nous pouvons remarquer que la température élevée dans un bâtiment n'interdit pas la formation de grands groupes, et pourtant on ne l'observe pas. Il y a donc d'autres facteurs qui limitent la taille du groupe.

Quels sont ils ? Je pense au parasitisme qui est parfois très important dans les colonies en cavité (Nyctéribies). Un effet négatif du parasitisme a été mis en cause pour expliquer les fluctuations d'effectifs, voire la désertion de colonies de Mouettes tridactyles. Peut-être en est-il de même pour les chauves-souris qui forment des groupes lors de la reproduction.

Pour conclure, l'homme a donc pour une part favorisé certaines chauves-souris dans certains endroits. Tout comme il l'a fait bien malgré lui pour des oiseaux comme la Chouette chevêche.

Référence complète de l'article traduit

Reproductive success, colony size and roost temperature in attic-dwelling bat *Myotis myotis*

d'Andreas ZAHN (Zoologisches Institut der Universität München, Luisenstr. 14, 80333 München, Germany) (Accepted June 25, 1998)

Keywords : Myotis myotis; bats; reproduction, survival, growth.

Journal of Zoology (1999), 247 :275-280. Cambridge University Press.

Copyright © 1999 The Zoological Society of London.

Nouvelles des régions

Poitou-Charentes

Les rave parties, nouveauté dans le dérangement !

Dans le département de la Vienne et de Charente-Maritime, l'apparition des rave parties depuis 1998 a permis de constater des types de réaction différentes selon les chiroptères présents dans ces sites en période hivernale.

En effet, les Grands rhinolophes et Murins à moustaches quittent les sites (perte d'au moins 50% des effectifs) alors que le Grand murin et le Murin à oreilles échancrées restent majoritairement dans les sites mais en changeant leur répartition géographique (modification des emplacements, etc).

Si pour des grands sites ou dans le cas d'un réseau dense de cavités permettant de nombreuses solutions de repli, l'impact peut être «absorbé», dans d'autres cas (petits sites, etc), l'impact n'est pas sans conséquence surtout si la rave partie rassemble près de 800 personnes comme celle stoppée par les gendarmes le jour de la St Sylvestre en Charente-Maritime (Jourde, *comm. pers.*). Dans un autre site de Charente-Maritime, les effectifs de Grands rhinolophes sont passés d'une centaine (1997) à une trentaine (1999) suite à l'organisation de 2 «raves» durant la même année (1998).

Pour en savoir plus : PREVOST O. & P. JOURDE. 1999. A propos d'un nouveau type de dérangement dans les cavités souterraines artificielles : les rave parties. *Plecotus* 8 : 1-2.

Basse-Normandie

Un nouvel an original !

Le C.N.E.K., association spéléo qui s'est approprié la cavité de Belou (61), auparavant le plus grand site d'hibernation pour les chiroptères de Normandie, a passé le Jour de l'An dans la cavité en y restant 3 jours. La bande de joyeux taupiers rigolards s'en est même vanté dans la presse. Tiré de l'article de presse «*Pendant que les chauves-souris se réfugiaient dans les coins les plus obscurs, les hôtes pouvaient profiter du chauffage et de la lumière ...*»

Cette cavité est fermée depuis quelques années par des «spéléologues» à la motivation suspecte. Le site a été bouclé, le tout sur le territoire du PNR du Perche, sans que cela ne touche quiconque ...

Malgré des démarches d'un des adhérents du GMNm (Groupe Mammalogique Normand) et des rendez-vous donnés sans que les personnes du C.N.E.K. ne daignent venir ...

info tirée de *La lettre du Petit Lérot* 14.

Moi,
je pars aux Seychelles,
cela sera peut-être un peu
plus calme ...

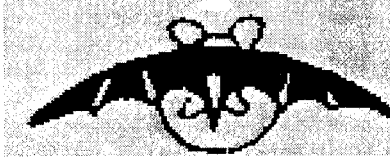

Anecdotes

Pipistrelle et les trois moustiquaires.
Suite à un appel SOS Chauves-souris dans le Nord-Pas de Calais, Laurent Cornet, Nadia Afchain et Hugo Fourdin entreprennent de rendre visite à un propriétaire quelque peu inquiété par la présence de chauves-souris sous son toit. Après quelques explications rassurantes sur l'utilité de ces petites bestioles et l'importance de les protéger, nos amis profitent de la tombée de la nuit pour assister, en compagnie de la famille des propriétaires, à la sortie des chiroptères. L'espèce est rapidement identifiée, il s'agit de Pipistrelles communes. Alors que chacun apprécie le ballet aérien de ces mammifères, leur attention est alors captée par l'attitude d'une pipistrelle. Celle ci n'est pas en vol comme ses congénères, mais agrippée aux mailles d'une moustiquaire qu'elle arpente afin d'y récupérer les insectes prisonniers. Pourquoi s'embêter à chasser quand on peut vivre de cueillette ? (D'après une note de L. Cornet parue dans la Lettre du Muscardin d'avril 2000).

Lézarder dans les lézardes
Le 26 février, en Charente-Maritime a connu une journée particulièrement chaude avec des températures dépassant les 20°C. Lors d'une balade, en longeant la façade exposée au sud de l'église de St-Simon-des-Bordes, nous avons pu observer une pipistrelle se chauffant au soleil, tel un lézard moyen, à l'entrée d'une anfractuosité du mur. C'est notre première observation d'un chiroptères se «dorant la couenne» en pleine après-midi. S'agit-il d'un comportement anecdotique ? et si non, quelqu'un s'est-il déjà amusé à prospecter les façades ensoleillées en quête de chiroptères ? Philippe Jourde
✉ pjourde@wanadoo.fr (info tirée de *Plecotus* 8 : 8).

Savez-vous planter ... les rhinos ?
Décidément prospecter en Vexin (95) est un vrai plaisir, les particuliers propriétaires de cavités («boves») ne se contentent pas de réserver aux prospecteurs un accueil chaleureux, ils cultivent aussi la gente ailée et velue ... Passant de maison en maison pour visiter les «boves», une dame souriante nous ouvre son portail, écoute notre petit laïus d'entrée en matière et nous annonce, un peu contrite, que les cavités «*viennent d'être aménagées à l'usage préférentiel des mammifères que nous sommes, et qu'il n'y a plus de chauves-souris*» ... «*Plus*», c'est-à-dire qu'il y en avait et me voici menant l'enquête et lui demandant si elle saurait identifier ce qu'elle a vu. La dame identifie rapidement les coupables : des rhinolophes ! – C'était des animaux petits (je montre la taille du Petit Rhino avec mes doigts) ou plutôt comme ça (poing fermé pour le Grand Rhino) ? – *Plutôt comme ça !* - ... , et il y en avait beaucoup ? – *Une dizaine.* – Ils étaient suspendus au plafond .... – *Non, ils étaient dans des pots.* - .. , dans ... des pots ? Et là François qui ne pipe mot depuis que j'ai commencé mon enquête, suggère qu'il s'agissait de pot de fleurs renversés sur des étagères pour sécher après avoir été nettoyés, et probablement posés avec une partie de l'ouverture dépassant de l'étagère. Exactement cela ! Donc pour faire pousser les Rhinos dans les cavités fermées au public, il pourrait être intéressant de suspendre des pots en terre cuite au plafond ! Si les Rhinolophes ont horreur des courant d'airs et se mettent de ce fait souvent dans les cloches de dissolution, que peuvent-ils espérer de mieux qu'une cloche en terre cuite pour éviter des rhumes ?! ...
Emmanuel Chapoulie (info tirée du *Rhino du Vexin* 3)

Le traitements des charpentes : quelques infos ...

A la demande d'un architecte chargé de la rénovation d'une charpente, j'ai récemment été amené à proposer une solution pour le traitement préventif des combles d'une église finistérienne accueillant une colonie de 200 grands rhinolophes. J'ai donc fait de la recherche documentaire et je me suis vite rendu compte qu'on trouvait de nombreuses recommandations, mais peu d'exemple d'application. J'ai donc contacté des entreprises spécialisées et demandé l'avis de plusieurs chiroptérologues, afin de pouvoir proposer une solution concrète à l'architecte. La note suivante qui ne concerne que les traitements du bois en intérieur, n'a aucune prétention scientifique et n'est en aucun cas une présentation exhaustive des solutions pour la préservation des chiroptères lors du traitement de charpentes. C'est une synthèse des résultats de mes propres recherches qui pourra, peut-être, fournir des pistes et des recommandations à des personnes confrontées à la même problématique. Je ne traite pas des détails techniques propres à l'utilisation des produits (cf. fiche technique du fabricant).

Utilité du traitement chimique du bois

Dans de nombreux cas, le traitement du bois, bien qu'il soit couramment pratiqué, n'est pas nécessaire.
Les champignons n'attaquent le bois que si son taux d'humidité dépasse 20%. En général, à l'intérieur d'une maison, il varie entre 5 et 10%. Le développement de champignons est donc dû à une malfaçon ou à une détérioration du bâtiment.
Les insectes xylophages s'attaquent d'une manière générale aux résineux, au chêne, au bois de mauvaise qualité et sont favorisés par un taux d'humidité important
Si la lumière n'est pas nécessaire à la croissance du mycélium, elle est cependant indispensable à la réussite de la fructification et favorise la présence d'insectes. Des combles aérés et obscurs (sans vélux) sont donc peu favorables au développement des ennemis

Dessin : Alexis NOUAILHAT
extrait de «*Connaître et protéger les chauves-souris en Savoie*». PN Vanoise, Chambéry, 50 p.

de la charpente. De la même manière, une construction réalisée avec des bois de qualité, voir avec des bois ayant subi un traitement à préventif à air chaud, restera saine.

Définition du type de traitement

Deux types de traitement sont à distinguer, le traitement préventif, avant une attaque, et le traitement curatif en cas d'attaque sérieuse. Les techniques à mettre en place varient en fonction du type de problème.

Période de traitement

Dans les deux cas, le traitement peut globalement commencer à la mi-novembre (date où les chauves-souris ont généralement gagné leurs gîtes d'hiver) pour s'achever avant la fin janvier. Mais avant d'envisager tout traitement il est impératif de vérifier qu'aucune chauve-souris ne reste cachée dans la charpente. Dans mon cas, le problème reste entier puisqu'en Bretagne les grands rhinolophes sont présents toute l'année dans les combles.

Le choix du produit

Sans revenir sur les causes, tous les produits classiques à base de lindane, d'hexachloride, de benzène, d'hexachlorocyclohexane, de pentachlorophénol (PCP), de tributylétaine (TBTN), de TBTO, de sels de chrome, de chlorothalonil, de composés fluorés, de furmecyclox sont à bannir (*je dois certainement en oublier*).
J'ai exploré trois pistes : les produits «acceptables», les produits biologiques, le Sel de Bore. Je n'ai pas trouvé de renseignements propres aux produits à base de cuivre et de zinc, décrits comme non-nocifs pour les chauves-souris.

Les pyretrynoïdes : cypermetrine et perméthrine sont généralement considérés comme des produits «acceptables» : ils ne le sont en aucun cas. Même s'ils sont moins toxiques que les produits organochlorés. En effet, la cyperméthrine et la perméthrine sont à bannir pour leur propriété toxique à long terme, notamment sur la reproduction. Une synthèse des récents travaux scientifiques sur la toxicité des biocides indique, entre autre, que la cypermethrine «augmente le nombre d'anomalies des organes et du squelette

chez les lapins exposés durant le période prénatale» et «augmente la proportion des spermatozoïdes anormaux chez la souris». La perméthrine engendre des «désordres cérébraux et locomoteurs chez l'homme», et «diminue le poids des testicules, après administration orale à long terme, chez la souris». L'exclusion de ces produits de la liste européenne des pesticides autorisés a été demandée.

Les produits biologiques (contact : société BIOFA) : Le coût général des produits est environ 40% supérieur à un produit de traitement classique (Ex : Probois à utiliser en préventif : 7,51 F au m² pour 30 litres de produits achetés). Il existe des produits biologiques spécifiques pour le traitement des bois infestés (sauf termites), coût : 7,99 F au m² pour 20 litres de produits achetés.

Si les produits sont non-toxiques, je pense qu'il faut bien se renseigner sur leur réelle efficacité. Pour moi, le principal problème c'est l'odeur forte et persistante, mais agréable, que dégagent ces produits à base de goudron de hêtre, de lavande, de pin et de romarin. Je pense que cela peut-être gênant pour les chiroptères.

Le Sel de Bore (contact : AME-Service distributeur des produits AURO, mais le Sel de Bore est présenté aussi dans le catalogue BIOFA) : Le Sel de Bore ou Borax se présente sous la forme de sel à diluer. Sa toxicité est égale à celle du sel de table et il ne se diffuse pas dans l'air. Il s'utilise de manière préventive en fongicide et insecticide. La société AURO offre un certificat de garantie décennale. Il peut être aussi utilisé de manière curative sans garantie décennale. Le coût est attractif : 2,06 F au m² pour 25 kilos achetés chez AURO, mais 7,09 F au m² pour 20 kilos achetés chez BIOFA.

C'est donc le Sel de Bore qui semble être le produit le plus indiqué pour des traitements préventifs de charpentes. Pour le traitement curatif on peut aussi utiliser le Sel de Bore ou des produits biologiques.

Où trouver ces produits

Mes contacts auprès du Centre Technique du Bois ne m'ont été d'aucune utilité concernant les produits puisqu'ils ne proposent que des produits conventionnels ou «acceptables». Par contre, ils m'ont communiqué une liste assez détaillée de sociétés (parfois plusieurs par départements) distribuant des produits de traitements et de constructions alternatifs.

J'ai donc proposé à l'architecte d'utiliser, si vraiment il le jugeait nécessaire, un traitement préventif à base de Sel de Bore. Si les résultats de ce «nouveau mode de traitement» étaient positifs, on peut espérer qu'a terme son usage devienne systématique. Mais pour cela, il faudra lutter encore longtemps contre les lobby et contre les mentalités, et bien sur trouver des artisans susceptibles de réaliser ces travaux.

Si vous avez des critiques, des informations complémentaires, une expérience similaire ou des questions, n'hésitez pas à me contacter. Une autre synthèse plus fine et plus exhaustive pourrait ainsi être réalisée.

Contacts :

A.M.E. Service (traitements à base de Sel de Bore) La Pichardière 53960 BONCHAMP ✆/Fax: 02.43.90.91.00

BIOFA (produits biologiques) Europ-Lab - BP 24 67610 LA WENTZENAU ✆ 03.88.59.22.85

CTB (Centre technique du Bois) 10 avenue Saint-Mandé 75012 PARIS ✆ 01.40.19.49.19

Josselin BOIREAU
Chargé de mission "chauves-souris"
au Groupe Mammalogique Breton
Maison de la rivière 29450 SIZUN
✆ 02.98.68.86.33 - Fax 02.98.24.14.00
✉ gmbreton@aol.com

Remerciements à Jacques FAIRON, Tanguy STOECKLE et les bénévoles du Groupe Mammalogique Breton.

Bibliographie :

ARTHUR, L. & M. LEMAIRE. 2000. *Les chauves-souris, maîtresses de la nuit.* Delachaux et Niestlé, Lausanne, 268 p.

BUSCH, E., J. FAIRON, T. PETIT & M. SCHUITEN. 1996. *Guide pour l'aménagement des combles et clochers des églises et autres bâtiments.* Centre de recherche chiroptérologique, Institut royal des Sciences Naturelles de Belgique, 68 p.

KUR, F. 1999. *L'habitat Ecologique, quels matériaux choisir?.* Terre vivante, Saint-Etienne, 192 p.

PENICAUD, P. 1996. *Protéger les chauves-souris en milieu naturel ou bâti.* Groupe Mammalogique Breton, Morlaix, 32 p.

TERRE VIVANTE, 1987. *Traitement du bois : attention danger !* Terre vivante/les quatre saisons du jardinage, Morlaix, 32 p.

WATTIER, C. 1999. Arguments pour l'exclusion de l'annexe I de la Directive 91/414/CEE de pesticides actuellement en révision. PAN-Belgium

Et encore des anecdotes

Lorraine

Les Grands murins n'aiment pas l'aspirateur ?

Lors d'un nettoyage récent d'un grenier, F. Schwaab a observé que la colonie, déjà arrivé, de 50 Grands murins n'a vraiment pas aimé («les individus ont grogné») le passage de l'aspirateur dans le grenier.

Peut être est ce du aux ultrasons émis par le moteur de l'aspirateur ?

Morale de l'histoire :

Pour nettoyer un grand grenier,
il vaut mieux prendre un balai ....

Histoire du Passé en Midi-Pyrénées

"Tout à coup, une découverte vint nous distraire du sentiment pénible de notre position. Dans l'angle du rocher à six pieds de hauteur, j'aperçus quelque chose de noir ; j'approchais une de mes lumières, et je vis comme une masse informe, avec des cartilages et des parties hérissées de poils. C'était des chauves-souris attachées à la roche et comme superposées. Un cri de joie retentit dans nos rangs ; enfin nous rencontrions les seuls habitants de cette région de la nuit ; mais aucun signe de vie nous était donné. La lumière n'avait produit aucun effet sur ce groupe inerte et sans mouvement.

Du gros bout de la chandelle dont ma main droite était armée, je frappais fortement à plusieurs reprises sur cette masse immobile, mais elle ne changea ni de forme ni de position. Je désespérais déjà du succès de mes épreuves, lorsque je m'avisais d'obtenir de la flamme le résultat que n'avait pu produire le frottement. J'approchais la mèche brûlante de la matière et la chauffais vivement. Près d'une minute s'était écoulée, et j'allais abandonner mon opération un peu barbare pour échapper à l'odeur forte et fétide qui venait nous assaillir, lorsqu'une partie de cette masse se détacha, tomba à mes pieds en déployant les membranes de ses ailes et offrit à nos regards une chauve-souris de la plus grande espèce, comme on en voit au cabinet d'histoire naturelle du Jardin du Roi et qui ont dix-huit à vingt pouces d'envergure. Aucun de nous ne voulut se charger de ramasser et d'emporter cette proie qui resta couchée par terre sans se mouvoir. D'ailleurs puis sa concrémation, elle exhalait une odeur insupportable qui hâta notre départ et nous poursuivit très long temps dans les détours du souterrain..."

VILLENAVE, M. 1783. Texte sur une visite au trou de Calel. repris in *Revue des Pyrénées* 26, 1er trimestre 1914 : 15-33.

Rubrique contacts

l' APPI, c'est quoi ?

L'APPI c'est Association pour la Promotion et la Protection des Invertébrés. Elle édite une revue très intéressante sur différents sujets (pourquoi protéger les invertébrés, les lois, la valeur économique des inv., catalogue des araignées, ...). site web : www.multimania.com/appi

Contact : Association pour la promotion de la protection des Invertébrés (APPI)
15, rue Mouton-Duvernet 75014 Paris
✉ appi@multimania.com

Publications suite ....

Acta Chiropterologica

Une nouvelle revue chiroptérologique est née au cours de l'été dernier sous l'impulsion de Wieslaw Bogdanowicz, qui s'est entouré d'un comité de lecture international relevé (sans francophone). Acta Chiropterologica est publié en anglais chaque semestre par l'Académie polonaise des Sciences. La présentation est claire et sobre, l'impression est soignée (y compris celle des figures), la couleur est même utilisée pour une planche du premier fascicule du premier volume qui était disponible pour le récent symposium européen. Le sommaire de celui-ci est éclectique, avec quelques signatures de poids : - Evolution du vol et de l'écholocation ches les pré-chauves-souris (John Speakman), - Fréquence des infanticides (Tom Kunz & Luis Ebensperger), - Olfaction et utilisation des signaux chimiques (Johanna Bloss), - Revue systématique des grands *Myotis* du Vietnam (Paul Bates et coll.), Variation intraspécifique de l'envergure et fléxibilité des émissions ultrasonores chez le Minioptère de Schreibers (David Jacobs), - Comparaison de la capture au filet et de l'utilisation du détecteur d'ultrasons (Anabat II) pour l'étude des communautés (Kevin Murray et coll.), - Variations sur 30 ans des effectifs dans le plus grand gîte artificiel de Tchéquie (Zdenek Rehák & Jiri Gaisler) ... L'éditeur prévoit de publier des articles de synthèse et d'actualité, des notes techniques, des analyses d'ouvrage et des annonces dans les prochains fascicules. Cette diversité renforcera l'intérêt de cette revue dont l'abonnement annuel est de 36,5 Euros.

Renseignements et envoi d'articles à :
Acta Chiropterologica, Museum and Institute of Zoology PAS, Wilcza 64, 00-679 WARSZAWA, Pologne).

Atlas des Mammifères, Reptiles et Amphibiens du Limousin

Il est enfin sorti. Fruit de 5 années de travail de terrain, de la contribution de 202 observateurs, rassemblant 28300 données, cet ouvrage de 220 pages vous offre un état des lieux sur la situation actuelle de ces espèces en Limousin. Riche de nombreux dessins originaux, cet atlas doit trouver sa place dans votre bibliothèque.

Prix : 120 F (+ 23 F de port).
Commandes : G.M.H.L.
11 rue Jauvion 87100 LIMOGES
✆ 05.55.32.43.73 - ✉ GMHL@wanadoo.fr

Bulletins régionaux

Dans de nombreuses régions, les bulletins régionaux apparaissent ; la Barbastelle en Auvergne, Les Ailes du Nyctéribie en Provence, Plecotus en Poitou-Charentes, le Rhino du Vexin en Ile de France, Elona en Bretagne, la Feuille de Neomys en Bourgogne, l'Oreillard en Seine et Marne, le Muscardin dans le Nord, le Minioptère en Franche-Comté, le Petit Lérot et sa feuille en Normandie, Mammi-Breizh en Bretagne, ...

(NDLR : et excusez moi pour les oubliés !)

Nouvelles publications

Les chauves-souris, maîtresses de la nuit. Description, moeurs, observation, protection ...

ARTHUR L. & M. LEMAIRE, 1999. *Les chauves-souris, maîtresses de la nuit. Description, moeurs, observation, protection ...* Delachaux & Niestlé, Lausanne, Paris. 265 p.

Ce nouveau livre, paru dans la collection de la «Bibliothèque du naturaliste» comble un vide dans la littérature chiroptérologique francophone. Sous une forme particulièrement travaillée et une mise en page agréable, il apporte une information globale, mais pertinente, sur le monde des chauves-souris.

Les résultats de nombreuses études récentes ont été intégrés et la qualité remarquable de l'iconographie nous fait regretter que seules 50 photographies sur 200 soient en couleur.

Après une présentation générale des chauves-souris (évolution, diversité, histoire de leur étude, techniques de recherche et d'observation, biologie et écologie), des monographies présentent les différentes espèces en les groupant de façon originale, par affinité : les rhinolophes menacés, les espèces anthropophiles, forestières, aquatiques, méditerranéennes, nordiques... Le dernier chapitre concerne la protection des chiroptères et présente quelques actions concrètes de conservation. Nul doute que ce livre contribuera à mieux faire connaître les chauves-souris aux amoureux de nature et permettra aux lecteurs de se familiariser intimement avec ces animaux encore trop peu connus (critique tirée de *Plecotus 8*).

Disponible dans toutes les bonnes librairies.

Chauves-souris du Poitou-Charentes

Poitou-Charentes Nature, 2000. *Chauves-souris du Poitou-Charentes. Atlas préliminaire.* Coll. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, 96 p.

Cet atlas préliminaire fait le point sur le travail mené par les nombreux bénévoles et associations de 1995 à 1998. Cet ouvrage, qui est avant tout un document de travail pour le Poitou-Charentes (54% des mailles (10 x 7 km) ont fait l'objet d'au moins une observation de chauves-souris), fait le point des connaissances actuelles et grâce à ces cartes (notamment les cartes hivernales avec représentation des données quantitatives pour certaines espèces), il permet d'avoir une bonne vision de l'état des populations picto-charentaises.

Coût : 40 F + 18 F de port pour 1 ex

Commande à : Poitou-Charentes Nature
ZI de la République 2 - Espace 10 - 17 rue A. Haller 86000 POITIERS.

Habitats et activités de chasse de chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice.

ouvrage collectif sous la coordination de ROUÉ S.Y. & M. BARATAUD, 2000. Rhinolophe spécial 2, Revue Internationale de Chiroptérologie - Muséum de Genève, 136 p.

Ouvrage de synthèse (près de 100 travaux résumés pour l'ensemble des espèces), chacune des espèces (*Rhinolophus hipposideros, R. ferrumequinum, R. euryale, R. mehelyi, Myotis capaccinii, M. dasycneme, M. emarginatus, M. bechsteini, M. myotis, M. blythii, Barbastella barbastellus, Miniopterus schreibersi*) fait l'objet d'une monographie rassemblant, sous forme de résumés, l'ensemble des travaux disponibles publiés ou non, traitant de tous les aspects de l'activité nocturne (utilisation de l'habitat et régime alimentaire) utiles à l'élaboration de mesures de gestion conservatrice des milieux fréquentés.

Coût : 120 F + 25 F de port pour 1 ex
Commande à : S.F.E.P.M.c/o S.P.N./M.N.H.N. 57 rue Cuvier 75231 PARIS Cedex 5.

Atti I Conferenzia interregionale sull'ecologia e distribuzione dei Chirotteri italiani.

Sous ce titre explicite viennent de paraître les actes d'un colloque organisé en mai 1998 par nos collègues italiens, de plus en plus dynamiques, au musée naturaliste et archéologique de Vicenza. Cet ouvrage rassemble quatre communications qui font le point sur la distribution des chauves-souris dans les provinces de Piacenza, Genova, Treviso et Padova et de trois présentations sur la présence du Molosse de Cestoni et de la Noctule de Leisler dans le nord-est de l'Italie et la région Emilia Romagna. Les textes relatifs aux présentations affichées, plus courts, sont une succession de notes ponctuelles : captures (et recaptures : Grand murin (?), Minioptère de Schreibers) intéressantes, localisation de colonies de reproduction (Petit rhinolophe, Murin de Capaccini, Minioptère), fluctuation des effectifs hibernants dans un gîte (Grand rhinolophe) ... avec de nombreuses contribution de l'un des éditeurs, Edoardo Vernier. Ce dernier conclut le volume par des annexes taxonomiques et systématiques où il soutient la dénomination *Hypsugo savii* contre les éditeurs du récent Atlas of the European Mammals.

Renseignements complémentaires :
Museo Naturalistico - Archeologico, Contrá S. Corona 4, 36100 VICENZA, Italie.

Les stages estivaux : prospection, inventaires, formations, ...

Vous trouverez ci-après de nombreux stages de prospections organisées par différentes associations régionales afin de mieux connaître la répartition ou d'améliorer la connaissance des chauves-souris. Vous avez de tout pour l'été du 29 juin au mois de septembre, pour tous les goûts (de l'est à l'ouest, du centre au sud), alors, profitez en ....

Le Revermont par monts et par flots (Jura) du 29 juin au 1er Juillet
Uniquement les frais liés à la nourriture + frais de déplacement. Gîte pris en charge.
Contact : Sébastien Y. ROUÉ
CPEPESC - 3 rue Beauregard 25000 Besançon - ✆ 03.81.88.66.71
✉ cpepesc.chiropteres@wanadoo.fr

Dans le Vexin (Val d'Oise - Ile de France) le 1er & 2 Juillet
Contact : François DEHONDT
70 rue Laurendeau 80000 Amiens
✆ 03.22.89.76.30
✉ f.dehondt@infonie.fr

Et le petit bocage du Bazois (Nièvre-Bourgogne) du 6 au 8 Juillet.
Frais : 150 Frs (nuit en gîte) + nourriture + frais de déplacement.
Contact : Stéphane G. ROUÉ
G.m.h.B. - Maison du Parc
58230 Saint Brisson - ✆ 03.86.78.79.38
✉ shna.gmhb@wanadoo.fr

En Vallée de la Blaise (Haute-Marne) les samedi 8 et dimanche 9 juillet (à environ 30 km à l'ouest du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient).
Ce week-end est organisé par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne (C.P.N.C.A.) et le groupe chauve-souris Champagne-Ardenne.
Contact : Karine AUBOIN
C.P.N.C.A. - Château de Val de Seine
10110 Bar-sur-Seine ✆ 03.25.29.18.60
✉ karine.auboin@wanadoo.fr

Dans les monts du Cantal (Sud de l'Auvergne) du 14 au 19 Juillet
Frais à partager entre tous les participants. Les repas sont proposés et réalisés par l'équipe de Chauve-Souris Auvergne.
Contact : Pascal GIOSA
Chauve-Souris Auvergne
La Font de Verne 03350 Le Brethon
✉ pascal.giosa@wanadoo.fr

La Provence entre deux massifs
Le Groupe Chiroptères de Provence réalise 2 inventaires l'été prochain et vous propose d'y participer :

Inventaire du Massif des Alpilles (Bouches-du-Rhône) du 2 au 7 Juillet.
Nombre de participants limité à 10 personnes. Ambiance chaude et sèche.

Inventaire du Massif du Dévoluy (Hautes-Alpes) du 23 au 29 juillet.
Nombre de participants limité à 15 personnes. Ambiance montagne sud-Alpine, entre 650 et 3000m d'alt, chaud le jour, froid la nuit. Prévoir des vêtements chauds
Pour le Dévoluy, des périodes de travaux auront lieu au cours du mois de septembre, mais ne sont pas planifiées. Elles seront réalisées en fonction de la disponibilités des permanents ainsi que des demandes de bénévoles disponibles à cette période de rentrée des classes.
Sur place, les déplacements et la nourriture sont remboursés dans la limite du budget disponible.
Renseignements et inscriptions :
Alexandre HAQUART ✆ 04.94.60.13.46
✉ alexandre.haquart2@libertysurf.fr

Le Gers : entre Bastides et Armagnac...

Les chiroptérologues de Midi-Pyrénées vous invitent à un week-end de prospection dans le Nord du Gers (32) pour se rencontrer, échanger et dans la foulée compléter l'atlas national...
Le rendez-vous est fixé les 2-3 septembre 2000. L'accueil sera assuré dès le vendredi soir pour les personnes pouvant se libérer.
Les frais de séjour seront partagés entre tous les participants.
Contact : Elisabeth PINASSEAU
I.R.G.M. - BP.27 31326 Castanet-Tolosan
✆ 05.61.73.26.72
✉ pinassea@toulouse.inra.fr

DERNIÈRE MINUTE
Un stage en Vendée de prospection «chiroptères» devrait être organisé en juillet.
Contact :
Gildas TOUBLANC
10 rue de la Joussemelière
85170 Dompierre sur Yon
✉ gitoub@hotmail.com

Nouvelles des régions

Languedoc-Roussillon

Stage "Eco-éthologie des chiroptères en région méditerranéenne" du lundi 28 août au samedi 2 septembre 2000.

Ce stage se déroule sur le versant sud de la Montagne Noire, à 20 km à l'est de Carcassonne (Aude).

Depuis 1989, Espace Nature Environnement (E.N.E.) organise des stages *«Approche de l'écologie des chauves-souris»* agréés par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (S.F.E.P.M.).

Ces 5 jours de stage vous permettent de rencontrer des espèces méditerranéennes telles que le Rhinolophe euryale, le Murin de Capaccini, le Molosse de Cestoni, qui ont besoin d'être mieux connus pour être mieux protégés. Au total 17 espèces peuvent être observées. La formation est réalisée par Pascal Médard (15 ans d'expérience de terrain) : Identification des espèces (diaporamas, mise à disposition de « biblio » et de collection de référence), lois, la déontologie, les mesures de protection, exposé sur les différentes méthodes d'approche de terrain, apprentissage à la prospection de terrain (visite de grottes, de souterrains, de forts, de greniers, etc.), apprentissage à la capture temporaire (pose de filets, le démêlage des animaux, leur manipulation, technique de prise de biométrie, prise de notes), apprentissage à l'observation et à la reconnaissance d'espèces (critères de détermination des animaux en main mais aussi au cri, au vol, astuces d'approche et d'observations).

Frais estimés à 1900 Frs tout compris (hébergement en gîte en pension complète - non compris le voyage pour venir).

Contact : Pascal MÉDARD
Espace Nature Environnement
rue des Jardins 34210 Félines-Minervois
✆/Fax : 04.68.91.66.37
✉ ENE@wanadoo.fr

Vous avez aimé ce numéro ... Vous auriez préféré d'autres rubriques .... Exprimez vous, prenez 5 mn pour répondre au questionnaire joint à ce bulletin ...

Groupe Chiroptères SFEPM - France

RÉGION	NOM DU RESPONSABLE	ADRESSE	Téléphone	Télécopie	Mél
Alsace	le Président du GEPMA	Coordination Chiroptères 18 rue du 22 novembre 67000 STRASBOURG	0388225351	0388226164	raphael.sane @fnac.net
Aquitaine	Jean-Paul URCUN	Maison Aldabeteia 64120 MEHARIN	0559659713		ocl@ wanadoo.fr
Auvergne	Pascal GIOSA	La Font de Verne 03350 LE BRETHON	0470061065	0470068603	pascal.giosa @wanadoo.fr
Basse Normandie	Thierry DESMARET	Hameau Moulin 50440 BIVILLE	0233045005		
Bourgogne	Daniel SIRUGUE	Ch. Dép. 15 E 21480 VIANGES	0380840630	Travail 0386787422	daniel.sirugue @wanadoo.fr
Bretagne	Philippe PENICAUD	16 Route du Port 29252 PLOUEZOC'H	0298672939	0298672939	
Centre	Laurent ARTHUR	Muséum d'Histoire Naturelle 18000 BOURGES	Travail 0248653734	Travail 0248698998	info@museum. bourges.net
Champagne -Ardenne	Karine AUBOIN	C.P.N.C.A. - Ch^{au} Val de Seine 10110 BAR SUR SEINE	Travail 0325291860	Travail 0325298132	karine.auboin @wanadoo.fr
Corse	Gilles FAGGIO	Imm. Masini - Rte de Bastia 20217 SAINT FLORENT	0495372961	Travail 0495327163	aapnrc@ wanadoo.fr
Franche -Comté	Sébastien Y. ROUE	CPEPESC - 3 rue Beauregard 25000 BESANCON	0381632367	0381632367	cpepesc.chiropteres @wanadoo.fr
Haute-Normandie	Sébastien LUTZ	14 Im. Seine - Val de Bucaille 76400 FECAMP	0235292820		sebastien.lutz @caramail.com
Ile de France	Emmanuel CHAPOULIE	4 allée de la Tournelle 91370 VERRIERES LE BUISSON	0672472099		come.chapoulie @wanadoo.fr
Languedoc -Roussillon	Pascal MEDARD	BEFENE - 47 Bd du Minervois 11700 PEPIEUX	0468916637	0468916637	ENE @wanadoo.fr
Limousin	Michel BARATAUD	Vallégeas 87400 SAUVIAT SUR VIGE	0555753385		GMHL @wanadoo.fr
Lorraine	François SCHWAAB	8 allée des églantiers LE MONTCHAMP 54840 GONDREVILLE	0383639706		Francois. Schwaab @ciril.fr
Midi -Pyrénées	Frédéric BOYER	6 rue Plaine St Martin 81000 ALBI	0563431175		boyerfred @yahoo.fr
Nord	Vincent COHEZ	54 rue Ferry 62580 VIMY	0321587779	0321587779	vcohez @nordnet.fr
Pays de Loire	Patrice PAILLEY	7 rue Pierre Coubertin 49170 LA POSSONNIÈRE	0241395904		
Picardie	Rémi FRANCOIS	4 place du Général Leclerc 80710 QUEVAUVILLERS	0322908464		
Poitou -Charentes	Olivier PREVOST	28 rue de Poitiers 86130 JAUNAY-CLAN	0549521995	0549521995	ol.prev @infonie.fr
ProvenceAlpes Côte d'Azur	Christian JOULOT	Ancienne Ecole - Tournoux 04530 LA CONDAMINE	0492843526	0492843526	Christian.Joulot @wanadoo.fr
Rhône-Alpes	Gérard ISSARTEL (secrétaire-adjoint du groupe national chiroptères)	Charbouniol 07210 ROCHESSAUVE	0475651249	0475651249	myotis.sartel @wanadoo.fr

---

Bulletin d'abonnement :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Mél : _____

Je souhaite m'abonner à ***l'Envol* des chiros (2 n°)** pour l'année 2000 et déclare verser la somme de 30 FF (sous forme de timbres) au Groupe Chiroptères de la SFEPM (c/o S.P.N. - M.N.H.N. - 57 rue Cuvier 75231 PARIS Cedex 5).

Date : Signature :

Le calendrier d'ici à l'automne ...

Stages de l'été (cf. page 15)

29 juin au 1er juillet : ***en Franche-Comté***

1er & 2 juillet : ***en Val d'Oise***

2 au 7 juillet : ***Massif des Alpilles***

6 au 8 juillet : ***en Bourgogne***

8 & 9 juillet : ***en Champagne-Ardenne***

14 au 19 juillet : ***Sud-Cantal***

en juillet (date non précisée) : ***en Vendée***

23 au 29 juillet : ***Massif du Dévoluy***

28 août au 2 septembre : ***Stage "Eco-éthologie des chiroptères en région méditerranéenne"***

2 & 3 septembre : ***Gers***

Colloques - Animations

26 août :

Nuit européenne de la chauve-souris

Contact : Marjorie WELTZ
c/o S.P.N./M.N.H.N. - 57 rue Cuvier
75231 PARIS Cedex 5 ✉ sfepm@mnhn.fr

13 au 15 octobre :

XXIIIème Colloque Francophone de Mammalogie - SFEPM

Il se tiendra à Meylan (38) sur le thème «la Passion des Mammifères sauvages» et son organisation est coordonnée par J.F. Noblet.

Contact : Ecologie et Citoyenneté
18 Chemin des Villauds 38240 MEYLAN
✆ 04.76.04.81.80
✉ ecologie.citoyennete@worldonline.fr

25 novembre :

Rencontres chiroptères du Grand Est (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine) Elles se tiendront au Pnr de la Forêt d'Orient (10) et son organisation est coordonnée par B. FAUVEL & K.AUBOIN.

Contact : Bruno FAUVEL
rue des mets 10200 COUVIGNON

A bientôt ... pour le prochain *Envol* des chiros, la limite d'envoi des articles est fixée au 15 octobre (31 octobre dernier délai).

L'*Envol* des chiros est édité par le Groupe Chiroptères de la S.F.E.P.M..

Rédacteur : S.Y. Roué.

ont participé à ce numéro :
K. Auboin, S. Aulagnier, J. Boireau, F. Boyer, V. Cohez, E. Cosson, F. Dehondt, P. Giosa, A. Haquart, G. Issartel, P. Jourde, F. Leblanc, P. Lustrat, F. Néri, C. Parisot, E. Pinasseau, J.B. Popelard, J. Ros, S.G. Roué, S.Y. Roué, F. Schwaab et les revues régionales (Muscardin, Plecotus, Rhino du Vexin).

Remerciements pour leurs dessins :
Gondo, La Noctule déchainée, A. Nouailhat, S.T. Roué, D. Sornin, B. Watterson.

- - - - -

Groupe Chiroptères S.F.E.P.M.
29 rue de la Corniche
52000 CHAUMONT.

- - - - -

Diffusion : M. Weltz - S.F.E.P.M.